

Développer Revitaliser Informer Mobiliser Concerner Planifier Aménager  
Animer Accompagner Organiser Communiquer Promouvoir Signaler



## Rapport de la Session-Image sur le noyau villageois

Saint-André-Avellin

Janvier 2012



## 1. Introduction

Dans le cadre de la démarche de revitalisation en cours, la Fondation Rues principales s'est engagée, en collaboration avec les intervenants du milieu, à élaborer des objectifs et critères pour la réalisation de futurs aménagements pour le noyau villageois de Saint-André-Avellin, en conformité avec les orientations retenus par le comité Rues principales à la suite des résultats de la consultation publique tenue en octobre 2011.

Pour poser les balises des prochains aménagements publics à réaliser au cœur de Saint-André-Avellin et éventuellement réaliser un guide d'aménagement qui serve de référence, une rencontre publique s'est tenue le 30 novembre 2011 afin d'identifier les caractères distinctifs qui constituent l'identité de Saint-André-Avellin et qu'il faudrait protéger ou mettre en valeur.

Mettre en valeur les aspects physiques du cœur de Saint-André-Avellin vise à améliorer le cadre de vie des citoyens et à trouver des solutions durables aux préoccupations des gens qui ont à cœur de vivre ou de venir dans le noyau villageois pour y retrouver une ambiance et un environnement agréables.



## 1.1 Mise en situation

L'image de nos municipalités, tout comme celle de nos résidences, est une question d'identité et de vision. Il ne s'agit pas d'empêcher l'évolution et le développement, mais davantage de faire en sorte d'encadrer les interventions qui se font pour assurer le respect de l'identité et de la « personnalité » de la ville. Cet encadrement doit reposer sur une vision d'avenir basée sur les atouts et les spécificités d'un milieu de vie. Trop souvent le développement s'est fait sans égard aux caractéristiques distinctives d'un milieu, lui faisant perdre un à un les éléments qui le rendaient unique.

Plusieurs éléments contribuent à créer une image, bonne ou mauvaise, d'une municipalité et dont on se souviendra pendant longtemps. Après un séjour ou un bref passage dans un lieu, le souvenir et les perceptions qu'on garde tiennent à différents éléments tels le tracé des rues, le cachet et le style des bâtiments, la qualité des enseignes commerciales, la présence de végétation et d'un mobilier urbain particulier, l'éclairage, la qualité des aménagements qui favorisent la marche et la détente, etc.

Depuis l'automne 2010, Saint-André-Avellin a entrepris une démarche de revitalisation et formé un comité de concertation qui contribue à trouver des solutions et poser des gestes visant à améliorer des éléments physiques et socio-économiques du cœur de leur municipalité.

Depuis le 24 juin 2011, la Fondation Rues Principales, à la demande du conseil municipal, participe à la tenue d'activités visant à consulter la population et outiller le comité de revitalisation dans sa démarche afin d'obtenir des résultats concrets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens.

## 2. La session-image

Le 30 novembre 2011, s'est déroulée la « Session-image ». Cette consultation publique avait pour but principal d'amener les gens présents à déterminer les éléments qui constituent l'image du cœur de Saint-André-Avellin qu'on souhaiterait conserver, mettre en valeur ou développer, et sur lesquels devrait se baser la revitalisation de ce noyau villageois.

Ainsi, il s'agissait d'identifier, par l'analyse de photos anciennes et actuelles :

- les caractéristiques qui font du cœur de Saint-André-Avellin un endroit unique où il fait bon vivre, travailler, magasiner ou se détendre;
- les changements apportés au fil du temps en comparant certains aspects du paysage et des bâtiments (en analysant des photographies anciennes);
- les éléments à conserver et à préserver ainsi que les objectifs à atteindre;
- les éléments à améliorer afin de protéger et de mettre en valeur le cachet particulier de Saint-André-Avellin et de tirer avantage des atouts physiques actuels et potentiels.



Près de quarante personnes ont participé à cette session de travail. Nous tenons à les remercier de leur présence et à les féliciter pour l'intérêt qu'ils portent à leur milieu.



## **2.1 Les caractéristiques observées par les participants grâce aux photos anciennes**

À la lumière de quelques photographies anciennes, voici les caractéristiques qui composent l'image de Saint-André-Avellin, telles qu'elles ont été identifiées par les participants.

### **Les paysages et les vues d'ensemble**

- La place du milieu naturel et rural où s'est développé Saint-André-Avellin est très importante; le paysage est marqué par la proximité de collines et d'une campagne vallonnée avec des champs cultivés et des bâtiments agricoles le long des rangs;
- Le dénivelé du relief a favorisé l'implantation de moulins profitant de la présence des cours d'eau; c'est ainsi qu'au centre de Saint-André-Avellin on trouvait un moulin à scie.

- Au début du XXème siècle, Saint-André-Avellin a l'aspect d'un village entouré de terres cultivées qui s'est établi autour de son église où subsistent de nombreux arbres;

### L'implantation des rues et des bâtiments

- Le développement de la municipalité se fait le long de la rue principale marquée par une courbe au niveau du pont sur la rivière;
- Rapidement, l'entrée du village est marqué par le développement du secteur de l'église qui voit s'implanter des bâtiments importants dans une perspective harmonieuse : il s'agit du presbytère et du couvent puis plus tard de résidences privées à l'architecture recherchée (toit en mansarde, murs de pierre, galeries, corniches ouvragées, etc.);
- L'implantation graduelle de bâtiments commerciaux et institutionnels à 2 étages témoigne de l'évolution des fonctions de Saint-André-Avellin qui devient un centre régional en développement;



## Les bâtiments

- La plupart des bâtiments ont 1 ou 2 étages et sont en bois, en brique ou en pierre;
- Plusieurs bâtiments se distinguent par l'utilisation particulière de blocs de bétons comme matériaux de construction des murs;
- La plupart des bâtiments ont des toits à double pente en bardeaux de cèdres, mais on remarque aussi des bâtiments de style « boom town » avec une façade qui masque la pente du toit;
- La plupart des maisons ont des galeries avec toitures.



- On remarque plusieurs détails architecturaux comme des montées d'escalier avec des rampes ouvragées, des lucarnes ou des galeries couvertes à l'étage, des corniches pour souligner les toits;
- Les linteaux en briques qui descendent et entourent les fenêtres sont typiques du village
- On constate l'implantation de commerces au rez-de-chaussée, avec des vitrines formées de grandes fenêtres à carreaux et des enseignes bien intégrées à l'architecture;



- Les ouvertures (portes et fenêtres) sont soignées et souvent soulignées par des cadres de bois ayant un style personnalisé.

### La végétation

- Sur les photos datées du début du XXème siècle on remarque la présence de grands arbres le long des rues principales

### Le mobilier urbain

- On remarque la présence de trottoirs étroits séparés des bâtiments par un espace de verdure;
- Des poteaux électriques sont présents dès 1911;
- Avant les années 1940-50, on ne remarque pas de lampadaires dans les rues;

### L'animation

- Des défilés, des processions et fêtes populaires parcourent les rues du village et attirent toute la population.



### La circulation et le stationnement

- Le chemin de terre de la rue principale où on observe les traces de charrettes agricoles fait place dans les années 30 à la présence d'automobiles stationnées le long de la rue Saint-André dont la perspective face à l'église lui donne un certain prestige;



## Les fonctions

- D'agricole et forestière, la fonction du village devient plus commerciale et institutionnelle, tout en conservant une importante fonction résidentielle;
- Plusieurs bâtiments importants (écoles et hôtels) soulignent l'évolution de Saint-André-Avellin comme centre de service régional.

## **2.2 Ce qui est constaté en comparant avec la situation d'aujourd'hui**

### Les paysages et les vues d'ensemble

- La proximité des collines boisées demeure une caractéristique de la géographie où est implanté la ville, au cœur de terres agricoles encore exploitées;
- La traversée de Saint-André-Avellin se fait par une rue qui emprunte le même tracé qu'à l'origine; elle est très achalandée et bordée en son centre de stationnements, de commerces et de services;
- La présence de la rivière Petite Nation demeure centrale mais discrète en l'absence d'indications et d'aménagements particuliers, même si le pont est un lieu de passage très fréquenté;



## L'implantation des rues et des bâtiments

- L'alignement d'origine des bâtiments du noyau villageois demeure sensiblement le même le long des rues et offre des perspectives très similaires à celles d'autrefois;
- De nombreuses résidences ont conservé leur jardin ou un espace vert autour des bâtiments, ce qui renforce le cachet villageois;
- L'implantation de nouveaux bâtiments institutionnels, commerciaux et résidentiels a modifié le cachet de la trame villageoise sur le plan du gabarit et contraste avec le style des principaux bâtiments des rues commerciales qui ont généralement conservé leurs proportions d'origine;
- Le Parc Whissel offre un beau potentiel de mise en valeur;
- L'entrée sud est mal exploitée :
  - Il y manque un élément distinctif comme une sculpture, un monument;
  - Le panneau d'accueil est trop petit, difficile à lire, et beaucoup trop chargé.



## La circulation et le stationnement

- Les voies de circulations privilégient l'automobile au détriment des piétons;
- La circulation automobile est assez dense et rapide sur la rue principale qui est une route provinciale importante où

transitent des poids lourds;

- Les trottoirs sont étroits; les traverses piétonnes ne sont pas bien indiquées ou soulignées au sol;
- Il n'y a pas de pistes cyclables ni de corridors partagés;
- On trouve des espaces de stationnement facilement accessibles devant les commerces situés sur les bords de la rue principale et par endroit le long de la rue;

### Le mobilier urbain et les enseignes commerciales

- L'éclairage de rue bénéficie de la présence de lampadaires standards sans cachet particulier;
- Les enseignes commerciales, très différentes les unes des autres, manquent d'harmonie et ne s'intègrent pas au cachet des rues du centre-ville sauf devant certaines boutiques qui proposent des panneaux adaptés au style architectural.



### Les bâtiments

- Plusieurs bâtiments ont disparus lors d'incendies majeurs;
- Plusieurs bâtiments anciens existent toujours et ont conservé leur style et leurs principales caractéristiques d'origine;
- Le secteur de l'église, rue Saint-André, constitue un ensemble

patrimonial remarquablement bien conservé, tant du point de vue du gabarit, de l'implantation des bâtiments que de la qualité des détails architecturaux;

➤ Si la hauteur moyenne des bâtiments demeure la même (1 à 2 étages), plusieurs bâtiments construits à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle se démarquent du style des bâtiments voisins en particulier par l'emploi de matériaux de recouvrement étrangers à ceux qui dominent dans le centre-ville (ciment, brique de granit, tôle, vinyle, etc.)

➤ Plusieurs bâtiments ont subi des interventions qui masquent leurs caractéristiques architecturales avec des matériaux qui manquent de qualité; il n'existe presque plus de galeries couvertes à l'étage;

➤ Il y a un manque d'uniformité des revêtements, de la tôle qui cache les matériaux d'origine, des types de fenêtres différents sur les mêmes bâtiments;

➤ Les anciennes vitrines commerciales aux rez-de-chaussée ont été modifiées parfois sans respecter le style du bâtiment et en utilisant des matériaux inadéquats;

➤ La grange derrière le dépanneur est un beau témoignage du passé relativement bien conservé qui mérite une mise en valeur;

➤ Certaines interventions réalisées sur des bâtiments du noyau villageois illustrent le souci des propriétaires de mettre en valeur le cachet patrimonial de leurs bâtiment;

➤ Les bâtiments commerciaux au cœur du village ont été rénové au goût du jour mais ne se distinguent pas de ceux des autres villes ou villages environnants;



- Le théâtre a subi des renovations mal adaptées alors qu'un concept global permettrait d'améliorer son apparence en donnant une plus grande harmonie aux différentes composantes du bâtiment;
- L'implantation de nouveaux bâtiments (CPE) témoigne d'une orientation visant à améliorer la qualité architecturale dans le centre-ville;
- L'aréna est un bâtiment de grande dimension, avec un immense stationnement mal exploité; le recouvrement de tôle de l'ancienne partie s'harmonise mal avec la nouvelle section.



### La végétation

- Il reste quelques grands arbres près de certaines résidences situées sur la rue principale;
- Pendant la saison estivale on note des efforts d'embellissement avec la présence de parterres fleuris;
- Les bords de la rivière offre un potentiel d'aménagement qui n'est exploité qu'entre le secteur de l'église et celui du musée.

### Les fonctions

- Le centre-ville est devenu un centre régional de commerces et services mais a conservé sa fonction résidentielle;
- La fonction commerciale s'étend désormais au-delà du centre historique vers le nord;
- La présence du musée et du théâtre indique le développement de fonctions culturelles et touristiques;

- La présence d'un achalandage continu à l'aréna témoigne d'une vie sportive et communautaire très active.

### L'animation

- La tranquillité des rues secondaires témoigne de la qualité de vie d'un centre-ville qui a conservé de nombreux témoignages d'une vie résidentielle traditionnelle.

### **2.3 Les éléments à conserver**

- La perspective sur Saint-André vers l'église avec ses bâtiments patrimoniaux;
- Les bords de la rivière;
- Les arbres existants;
- Les bâtiments ayant un intérêt patrimonial;
- L'architecture des bâtiments anciens et tous leurs détails caractéristiques;
- Les bâtiments qui ont un cachet (une architecture de même style, des matériaux d'origine) et les éléments anciens tels que les corniches, les galeries et les cadres des fenêtres;



## 2.4 Les améliorations à apporter

### *En ce qui a trait à la gestion*

- Planifier la revitalisation du centre-ville à partir d'une vision d'ensemble où tous les intervenants et les usagers soient impliqués;
- Favoriser le partenariat pour inciter les propriétaires à faire leur part dans la mise en œuvre des actions privilégiées;
- Adapter la réglementation pour favoriser des interventions qui privilégient la conservation du caractère et du style des bâtiments existants et la reconstruction des détails d'architecture disparus;
- Mettre à jour le PIIA pour qu'il contribue à protéger et mettre en valeur le cachet de la ville et en faire connaître ses objectifs;
- Favoriser la rénovation de qualité des bâtiments en suggérant les matériaux, les couleurs et les styles par diverses mesures (législation, sensibilisation, mesures incitatives telles des exemptions de taxes pour la rénovation de façade);
- Offrir des conseils techniques, de l'expertise aux propriétaires qui souhaitent rénover leur bâtiment afin que ces derniers réalisent des interventions de qualité;
- Protéger les résidences et les bâtiments ayant un caractère patrimonial; souligner certains éléments décoratifs comme les corniches en bois ouvragé; mettre en place une réglementation qui préserve le patrimoine;



- Encourager les propriétaires à mettre en valeur les abords de leurs propriétés, par exemple, en préservant les clôtures d'origine;
- Identifier un site propice à l'implantation d'un kiosque d'information touristique; privilégier le potentiel du secteur de l'église.

### ***En ce qui a trait aux améliorations physiques***

- Se doter d'un plan directeur d'aménagement qui précise les interventions à réaliser pour maximiser le potentiel existant tout en préservant les éléments qui contribuent à la qualité de vie et au cachet de Saint-André-Avellin:
  - Protéger la perspective menant à l'église en développant un concept d'aménagement qui mette en valeur le parvis de l'église et ses abords autour de la statue;
  - Élaborer un concept d'aménagement de la rue principale entre le pont et le dépanneur qui favorise le développement d'un centre-ville offrant une certaine densité de bâtiments commerciaux et institutionnels facilement accessibles dans un environnement convivial, accueillant et sécuritaire;
  - Suggérer un réaménagement des stationnements du centre d'achat où la végétation contribue à les rendre plus attrayants;
  - Implanter des panneaux de bienvenue aux entrées principales de la ville avec un aménagement paysager;
  - Implanter une signalisation particulière qui indique les principaux attraits (église, musée, théâtre, bords de l'eau) et les commerces et services (mairie, aréna, marché, etc.)
- Favoriser l'enfouissement des fils sur une partie de la rue principale;
- Encourager la rénovation des bâtiments en favorisant l'utilisation de matériaux de qualité;
- Encourager la réalisation de vitrines attrayantes;



- Examiner le potentiel des rives de la rivière pour les rendre accessibles, sécuritaires et propices à la tenue d'activités populaires, artistiques et culturelles;

#### **En ce qui a trait à la circulation et aux stationnements**

- Développer un concept de cohabitation des différents modes de circulation qui rende la circulation sécuritaire à pied et en vélo des familles et des visiteurs;
- Développer différents types d'aménagements qui incitent les automobilistes à ralentir (planter des arbres, implanter des traverses piétonnes marquées au sol par un pavage uni) et renforcent le sentiment de sécurité des piétons;
- Développer des liens piétonniers et cyclistes entre le centre-ville, l'aréna et la rivière;
- Développer un réseau de rues secondaires où la circulation des vélos y soit sécuritaire et bien signalisée; évaluer la possibilité de diminuer la largeur de certaines rues résidentielles pour y implanter des pistes cyclables et des trottoirs plus larges;
- Faciliter le stationnement à proximité des commerces tout en améliorant leur aménagement avec de la végétation.

#### ***En ce qui a trait au mobilier urbain et à la végétation***

- Protéger et planter des arbres;
- Prévoir de petites aires de repos à l'intérieur du centre-ville et installer des bancs publics pour inviter à la promenade;
- Implanter des colonnes Morris pour annoncer la tenue des activités et indiquer les attraits de Saint-André-Avellin;

- Implanter des supports à vélo près des stationnements publics;
- Se doter d'un concept d'éclairage public qui renforce le cachet du centre-ville;
- Implanter des poubelles doubles permettant de séparer les déchets de ce qui peut être recyclé.

***En ce qui a trait à l'animation et à la promotion***

- Améliorer l'affichage commercial en adaptant la réglementation aux caractéristiques propres au centre-ville;
- Favoriser l'implantation d'enseignes ayant une plus grande uniformité et l'utilisation de matériaux plus chaleureux; s'assurer que les enseignes ont des dimensions respectant l'architecture du bâtiment et que leur forme, leurs localisations et les couleurs soient en harmonie avec le bâtiment;
- Aménager des espaces d'ambiance (bord de la rivière, petites places publiques, gazebo) propices à la tenue de rassemblements populaires.